

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente.

Etaient Présents : LEFEBVRE Blandine ; CARON Anne-Marie ; POISSON Caroline ; POIS Marie-Béatrice ; EVRARD Corinne ; OUADJAFAR Arlette ; PETAIN Angélique

Absents excusés ; MOA Khadija (pouvoir à C. POISSON) ; RIMOLA Marcello (pouvoir à B. LEFEBVRE) ; FOURNEAUX Catherine (pouvoir à AM CARON) ; POIS Laurine (pouvoir à M-B. POIS) ; Hélène VERRAES

Absent : WINTER Gwenaël

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 23/06/2023

Date d'affichage : 23/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 7

Votants : 11

Madame CARON a été désignée secrétaire de séance.

Assistait également RALAIMIADANA Irène, DGS

I – Révision du taux de cotisation pour l'assurance statutaire des agents affiliés à la CNRACL

Le Conseil d'administration a validé l'adhésion du CCAS à l'assurance statutaire relative aux agents de la collectivité, dans le cadre d'un groupement de commande porté par le Centre de gestion 76.

Le taux de cotisation avait été fixé à 7.15 % de la base de rémunération prise pour l'assiette, comprenant le traitement indiciaire brut, la NBI, le SFT, du RIFSEEP, des indemnités accessoires et d'une partie des charges patronales.

Après réexamen de la situation du CCAS de Saint-Nicolas d'Alhiermont, le taux de cotisation a été revu à la baisse et porté à 5.49%, pour les agents affiliés à la CNRACL.

Le contrat d'assurance statutaire comprend les conditions identiques de couverture et de franchise.

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant la revalorisation du taux de cotisation pour l'assurance statutaire des agents du CCAS de Saint-Nicolas d'Alhiermont, affiliés à la CNRACL, souscrite auprès de CNP Assurances,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve le taux de cotisation à 5.49%, pour l'adhésion à l'assurance statutaire des agents du CCAS, affiliés à la CNRACL
- Dit que la présente délibération annule et remplace celle du 06/04/2023
- Autorise madame la présidente à signer tout acte ou toute décision qui seraient la conséquence de la présente délibération

ANNEXE 1 : CONTRAT D'ADHESION POUR LES AGENTS CCAS AFFILIES A LA CNRACL

II – PRESENTATION DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT DANS LE CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET LES BAILLEURS SOCIAUX

Madame Lefebvre présente aux administrateurs les projets de construction et de reconstruction de logements au sein de la commune, et en partenariat avec les bailleurs sociaux.

PROJET RUE DES POMMIERS – HABITAT 76

L'opération de démolition et de reconstruction a débuté en 2022.

Après la démolition des immeubles Courlis et Cormoran du quartier Bel Air, la phase de construction de 16 logements locatifs individuels a commencé en juin 2023.

PROJET RUE DES SORBIERS/RUE DES ERABLES – 3F NORMANVIE

Ce projet concerne consiste en la démolition de 4 immeubles situés rue des Sorbiers, suivie de la reconstruction de 45 logements locatifs individuels ou en petit collectif, allant du T2 au T4

Le début des opérations est prévu en 2024.

PROJET RUE DES CANADIENS – HABITAT 76

Habitat 76 va réhabiliter le bâtiment qui abritait l'internat de l'ex lycée Honoré Pons.

Le projet est de transformer cet immeuble de 2 étages et d'y aménager :

- Au rez de chaussée : un pôle santé d'une superficie de 525 m²
- Sur les deux niveaux supérieurs : 22 logements locatifs

La date prévisionnelle de début des travaux est en 2025

PROJET RUE CANNEVEL – SEMINOR

Séminor a pour projet d'acquérir des parcelles situées rue Cannevel à proximité du château Brejal, afin d'y construire une résidence intergénérationnelle de 18 logements répartis dans 3 longères.

Les logements seront constitués de T3 et T2, les logements situés en rez-de-chaussée étant spécifiquement adaptés aux personnes en perte d'autonomie. Ce projet est prévu pour fin 2025.

PROJET RUE DE MILAN – HABITAT 76

Ce projet d'habitat inclusif porté par Habitat 76 se réalisera rue de Milan, à proximité de l'espace des 4 vents. Le lotissement sera composé de 38 logements locatifs individuels et de 11 logements individuels en accession de propriété.

L'avant-projet est en cours de finalisation. Les travaux sont prévus pour débiter fin 2025 ou début 2026.

RECONSTRUCTION DU RESTAURANT DU COLLEGE CLAUDE MONET

Madame le maire informe les membres du conseil d'administration de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le chantier de reconstruction du restaurant du collège Monet à ACAU ARCHITECTES. Le Département de la Seine-Maritime est le maître d'ouvrage de ce chantier.

La séance est levée à 19 h 40.

La prochaine réunion du CA CCAS aura lieu le mardi 3 octobre à 18 h 30